

## Journaliste

Nom et adresse de ton établissement : Lycée Notre Dame 8 route d'Oràas 64390  
Sauveterre de Béarn  
Région : Nouvelle Aquitaine  
Nom : Montané  
Prénom : Laurine  
Classe : seconde générale

---

### Donner pour que la vie continue

*Nous parlons beaucoup de dons d'organes, mais on ne nous dit pas forcément ce que c'est ni les demandes croissantes dans ce domaine. D'après l'agence de la biomédecine, plus de 90% des dons d'organes sont faits à partir de donneurs décédés en France.*

#### Qui a besoin de greffe aujourd'hui ?

Les personnes concernées par le don, d'après l'agence de la biomédecine, sont des personnes malades, qui selon les médecins, ne peuvent pas être soignées par des médicaments. Mais il y a aussi les personnes ayant des organes vitaux défaillants. Il faut savoir qu'en 2022, 10810 demandeurs prioritaires ont été recensés.

#### Quel sont les chiffres de dons et de greffes en France ?

Depuis 6 ans, le nombre de dons et de greffes a augmenté. D'après le site Agence de la Biomédecine, en 2018, 5806 dons ont été faits, dont 555 venant de personnes vivantes. En 2019, il y a eu 96 dons en plus, alors que les dons venant de personnes vivantes ont diminués de 26. Entre 2020 et 2021, il y a une hausse de 4% des dons d'organes et de tissus.

#### Comment se passe le don ?

Passeport santé, nous apprend que les greffes sont des opérations lourdes. Il faut garder le receveur plusieurs jours, voire plusieurs mois au sein de l'hôpital pour surveiller son état et pour s'assurer que le corps ne rejette pas l'organe ou le tissu. Avant l'opération, le receveur doit recevoir un traitement post-opératoire et une anesthésie générale.

#### Est-ce que le don d'organe est obligatoire ?

Aujourd'hui, toutes personnes est considérée donneur potentiel (loi Cavaillet). Si une personne ne veut pas être donneur, elle doit s'inscrire sur le registre National Français, du refus de son vivant. Les chiffres les plus récents sur ce registre, date de 2021. 33,8% de la population française qui y est inscrite. Il y a une petite différence pour les mineurs. Si un enfant décède, son représentant légal doit faire un courrier qui stipule que l'enfant peut être donneur.

#### Le don d'organe, passe d'une personne à une autre



<https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/sante/don-d-organes-pourquoi-tant-de-reticences-46688.php>

Aujourd'hui nous avons besoin de dons plus que jamais. Pour certaines personnes, c'est un combat entre la vie et la mort. Si vous voulez être donneur rendez-vous sur le site du Ministère du travail de la santé et de la solidarité.